

ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster

L-6112 Junglinster

L-6101 Junglinster

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi 8h00-12h00

et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00

seulement bureau de la population

Service technique

www.junglinster.lu

uniquement sur rendez-vous

Boîte postale 14

T 78 72 72-1 F 78 83 19

## CONVOCATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à

Junglinster, vendredi, le 24 novembre 2023, à 08:15 heures pour délibérer sur le présent

## ORDRE DU JOUR

## En séance publique :

- 1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 27 octobre 2023.
- 2. Exercice du droit de préemption.
  - 968/2975;968/2975 « Ale Gard »
  - 653/2726 ;653/2725 « op der Schéiferei »
- 3. Classement comme patrimoine culturel national des immeubles de l'ancien presbytère sis 9, rue du Village et 1, rue de Bourglinster à Junglinser Avis du Conseil communal.
- 4. Approbation du projet et devis pour le réaménagement de la Cité Wangert et de la rue des Jardins à Gonderange
- 5. Confirmation de règlements de circulation.
- Approbation du budget rectifié 2022 et du budget initial 2023 de l'Office social du Centrest.
- 7. Démission d'un membre du conseil d'administration de l'office social du Centrest et publication de la vacance de poste au sein du conseil d'administration du Centrest.
- 8. Approbation d'une convention
  - intervention temporaire d'enseignants de l'enseignement musical dans les projets pédagogiques de l'école fondamentale
- 9. Approbation d'actes notariés
  - acte de vente, section JA Godbrange n°543/2102 "um Scheddelbierg"
  - acte d'échange, section RB Gonderange n°337/4579 « Rue Gritt » ;337/4578 « Kriibsebach »
  - acte de vente, RB Gonderange n°246/4593 « rue de l'Ecole »
- 10. Approbation du plan de gestion de la forêt communale pour l'exercice 2024.
- 11. Fixation des subsides à accorder aux associations communales.
- 12. Fixation des subsides à accorder aux associations et organismes opérant sur le plan national.
- 13. Allocation d'un subside extraordinaire.
- 14. Nomination des membres des commissions légales et consultatives.
- 15. Nouvelle fixation des critères d'attribution pour l'acquisition d'un logement dans la cadre des projets de construction réalisées par la Commune.
- 16. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

## En séance à huis clos

- 17. Nomination d'un secrétaire communal faisant fonction.
- 18. Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle pour les besoins du service technique communal.
- 19. Avis concernant un appel à candidature.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

le bourgmestre le secrétaire ff